Bailly

informations

janvier / février 2018
N° 225

DU 3 AU 11 FÉVRIER

LES TALENTS DE BAILLY

LES FERMES DE GALLY

Végétaux - Produits du Terroir
Fermes Ouvertes - Cueillette - l'Atelier Cuisine

lesfermesdegally.com

AGRICULTEURS & JARDINIERS
DEPUIS 1746

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

DÈS DEMAIN, VOTRE REPAS LIVRÉ CHEZ VOUS

- Vos **repas 7j/7** ou seulement les jours que vous choisissez
- **Composez** vous-même votre repas parmi un large choix
- Les **conseils** d'un(e) diététicien(ne) pour un suivi personnalisé

Nouvel AVANTAGE* Services à la personne :
crédit d'impôt ou réduction fiscale pour tous sans distinction de revenus !
(*) Art. 82 Loi Finances n° 2016-1917 du 29/12/2016

AGENCE DU CHESNAY
1bis, rue Guilloteaux Vatel
78150 Le Chesnay
01 74 07 60 98

OFFRE DÉCOUVERTE
UN DÉJEUNER OFFERT

Offre promotionnelle non cumulable, valable une seule fois jusqu'au 31/12/2018 pour une personne de + de 65 ans par foyer et dans la limite de nos disponibilités.

www.les-menus-services.com

PARQUETS enzo PLACARDS DEVIENT SOLSDINO

PARQUETS | PLACARDS | DRESSING | PORTES

VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION

Studio création : 06 66 45 89 36

17, RUE HERVET
92500 RUEIL-MALMAISON
TÉL. : 01 47 32 47 35 - FAX : 01 47 14 08 14

39, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
TÉL. : 01 30 23 97 78 - FAX : 01 30 23 97 45

www.soldino.eu

éditorial
du Maire de Bailly

Claude Jamati
Maire de Bailly
Vice-Président Transport
de Versailles Grand Parc

L'année 2018 a commencé. J'espère que la période des fêtes vous a permis de vous ressourcer en famille et avec vos amis.

Notre commune évolue avec de bonnes et de mauvaises nouvelles.

Commençons par les mauvaises :

- Comme Versailles, Le Chesnay, La Celle St Cloud, Jouy en Josas et Rocquencourt, pour ne citer que les communes de notre intercommunalité (VGP), Bailly a été déclaré "carencé" par l'État. Cela veut dire que n'ayant pas atteint l'objectif de logements sociaux qu'il nous avait fixé, l'État reprend la main en matière de construction et d'attribution de ce type de logement et sachant que par ailleurs il nous inflige déjà une pénalité annuelle de l'ordre de 108 000 € par an jusqu'en 2020. Donc à la fois une perte d'autonomie et une punition financière. C'est injuste à notre avis car la commune n'est assujettie à cette obligation que depuis 2014. Compte tenu des délais pour lancer des programmes immobiliers et le manque de terrains disponibles, il était impossible de tenir ces objectifs. Nous l'avons fait savoir et allons œuvrer le plus efficacement possible dans le cadre de VGP et par nos propres moyens pour faire valoir notre point de vue et sortir au plus vite du traitement dont nous sommes victimes et que nous déplorons (voir l'article page suivante).
- Cette mauvaise nouvelle s'ajoute à la baisse continue des dotations d'État (division par 4 depuis 2008), qui fera qu'en 2018, la commune versera plus de 57 000 € au budget de l'État ! Cela nous a conduit à ne plus organiser la cérémonie des vœux du maire qu'une année sur deux. La prochaine aura donc lieu début 2019.

Les bonnes nouvelles maintenant :

- Malgré ces contraintes, notre budget 2018 (voir article page 10) nous permet - moyennant des économies significatives en fonctionnement - de poursuivre notre programme municipal concernant les investissements, sans augmentation d'impôt et sans emprunt, l'endettement de la commune à ce jour étant de 227 € par habitant.
- Nos cabinets médicaux (3 généralistes et un podologue) ont ouvert comme prévu le 2 janvier.
- La fibre optique est en cours d'installation par les opérateurs. Orange est venu compléter l'offre de SFR.
- Le réseau de desserte par bus sera, comme annoncé, renforcé en début d'année avec notamment l'ouverture d'une ligne vers la gare de Vaucresson (voir l'article page 12 et le site internet).

Bonne lecture et à chacune et chacun d'entre vous, je souhaite santé et succès pour une année 2018 sereine, active et harmonieuse dans notre belle commune !

Sommaire

4 **Actualité**
- Logements sociaux
- Entretien du patrimoine arboré
- Stationnement
- Fibre optique
- Hommage à Philippe Lafitte

8 **Citoyenneté & Solidarité**
- Le recensement
- Les fouilles à l'Église de Bailly
- Le temps des semis

10 **Dossier**
Budget 2018

12 **VGP**
- Un réseau de bus renforcé
- Collecte des médicaments
- Festival Electrochoc

13 **Culture**
- Les Talents de Bailly
- Le marché de Noël
- La nuit de la lecture
- Théâtre : le rêve de Madoff

16 **Enfance & Jeunesse**
- Rythmes scolaires
- Baptême de plongée à l'IEM
- Emaj

18 **Sports & Loisirs**
- Retour sur le Téléthon
- 24e semi-marathon
- Club de Karaté

20 **Retour en images**

22 **Agenda**

Bailly Informations
Bimestriel d'informations municipales

Directeur de la publication : Claude JAMATI • Rédacteur en chef : Patrick BOYKIN • Assistante de rédaction : Isabelle LAMBERT • Comité de relecture : Colette BAL-PARISOT, Colette LÉGER, Laurence MALLAT-DESMORTIERS • Société éditrice : Mairie de Bailly 78870 BAILLY • N° Commission paritaire : 42/97 • Régie publicitaire : LVC Communication - F. Farago - Tél. : 06 11 59 05 32 • Conception, réalisation et impression : Surf - 86 / 88 rue Thiers, 92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 49 10 30 30 • Dépôt légal à parution • Crédits photos : droits réservés.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations qui lui sont envoyés. Imprimé sur un papier 100 % recyclé.

Logements sociaux : LA COMMUNE PÉNALISÉE

La commune a été convoquée le 7 décembre 2017 à la Préfecture des Yvelines. Il nous a officiellement été annoncé la mise en carence de la commune, ainsi que d'autres communes de l'intercommunalité, Versailles, Le Chesnay, La Celle St-Cloud, Jouy-en-Josas et Rocquencourt, au regard d'une réalisation de logements sociaux jugée insuffisante.

Stéphanie Bancal – Maire adjoint Urbanisme & Administration générale

Nos solides arguments n'ont donc pas été entendus et nous le déplorons. Nous avons pourtant insisté sur différents points cruciaux :

- Un territoire contraint, entre la forêt domaniale de Marly-le-Roi et la plaine classée de Versailles,
- Un certain enclavement, dont nous souffrirons jusqu'à l'arrivée - avec des années de retard - du Tram 13 Express annoncé pour 2020,
- Ou encore un prix du foncier très élevé, combiné à un zonage d'aide à l'investissement locatif défavorable qui détourne les investisseurs de notre territoire.

Nos efforts en matière de construction de logement n'ont pas été reconnus, avec l'opération des "Sentes de Bailly" (27 logements sociaux sur les 84 construits). Il faut rappeler que l'État nous avait en effet fixé un objectif très ambitieux, à savoir la réalisation de 78 nouveaux logements sociaux entre 2014 et 2016. Cette obligation de construction de logements sociaux - application mécanique de la loi Duflot - était pourtant récente puisque la commune a expérimenté son premier engagement triennal entre 2014 et 2016, peu de temps après avoir intégré notre communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

Cette procédure de carence traduit pour notre commune :

- une perte d'autonomie dans l'aménagement du territoire : le droit de préemption est désormais transféré à l'État, qui peut également délivrer des permis de construire à la place du Maire,
- le transfert à la préfecture du droit d'attribution du contingent communal des logements sociaux,
- l'obligation de paiement d'une pénalité annuelle de 108 000 euros pour la période 2017/2019.

À chaque vente d'un bien immobilier sur le territoire de la commune, l'État peut désormais autoriser la construction de logements, à commencer par des logements sociaux.

Pour le contrat triennal 2017/2019, l'État attend de notre part la réalisation de 93 logements sociaux, comptabilisés à compter de la mise en place de leur financement. Aujourd'hui, si nous n'avons pas de projet communal de création de logements (telle que l'opération des Sentes de Bailly), des projets privés pourraient donner lieu à des dépôts de permis de construire, ce qui faciliterait la sortie du carencement.

Nous avons à cœur de défendre notre vision de l'urbanisme, respectueuse de ceux qui ont choisi Bailly il y a plusieurs années en s'installant dans de nouvelles copropriétés, comme de ceux qui souhaiteraient s'y installer demain.

Nous rencontrerons le représentant de l'État courant janvier pour dénoncer l'injustice de cette décision de carencement de notre commune. Nous défendrons alors les intérêts de nos habitants demandeurs de logements et nous attacherons à sortir de cet état de carencement au plus vite.

Nous valoriserons toujours des projets de qualité, afin qu'ils s'insèrent parfaitement dans notre territoire. Ces projets pourraient même contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie en empêchant la fermeture de nouvelles salles de classe, en incitant l'installation d'entreprises sur notre territoire ou encore en développant les services à tous les Baillacois. En appréhendant l'avenir d'une manière respectueuse et équilibrée nous défendrons ainsi les intérêts de tous les Baillacois.

AVENIR DU parking des commerçants

Stéphanie Bancal – Maire adjoint Urbanisme & Administration générale

La commune est locataire du parking sur lequel se stationnent les commerçants du marché les mercredis et samedis.

Le propriétaire de ce terrain, qui avait réalisé au milieu des années 80 l'opération des Pastorales, souhaite y réaliser une opération de construction d'une quarantaine de logements.

L'estimation faite par les services de l'État de la valeur de ce terrain (1 775 000 €) n'a pas permis à la commune de s'en porter acquéreur pour un simple usage de stationnement.

Notre bail arrivant à échéance au 31/12/2018, nous ne pourrons plus utiliser cet espace à compter du 1er janvier 2019. Les commerçants et le gestionnaire du marché en ont été avertis il y a plusieurs années et ils ont alors affiché leur volonté de trouver avec la commune des solutions de stationnement pour leurs camions, quitte à ce que cet emplacement soit un peu moins central.

Très attachés à maintenir le marché sur notre territoire, nous examinerons alors début 2018 différentes solutions. Nous partagerons avec la population les fruits de cette réflexion.

BIENVENUE À...

Mme Farida Chakri a rejoint la mairie de Bailly le 8 janvier 2018 en tant qu'agent d'accueil et responsable du service "Citoyenneté", (Etat-civil, agence postale communale...). Elle succède à Mme Corinne Clairet qui a rejoint une autre collectivité.

Forte de 20 années d'expérience dans le secteur associatif et privé dans des domaines variés (logistique, économie, administration, communication...), et habituée à encadrer des équipes, elle mettra toutes ses compétences et son savoir-faire au service de notre commune.

MATÉRIEL COMMUNAL

Les services techniques s'équipent pour mieux affronter l'hiver, mais à coût maîtrisé, en cédant du matériel et en achetant une chargeuse d'occasion.

FERMETURE TRÉSORERIE DE PLAISIR

Dans le cadre de la rationalisation de la carte des trésoreries au regard de celle de l'intercommunalité, la trésorerie de Plaisir collectivités a fermé ses portes au 31 décembre 2017. Bailly est désormais rattachée aux services de l'agence des Finances Publiques de La Celle-Saint-Cloud.
Les services de l'État souhaitent par ailleurs valoriser l'importance de leur offre apportée par Internet, sur le site impots.gouv.fr. Ainsi, sans se déplacer, les particuliers peuvent effectuer leurs démarches en ligne : déclarer leurs revenus, télécharger des imprimés, consulter la documentation, faire une réclamation...

DON D'UNE JOËLETTE

A l'occasion de la première édition des Olympiades des Villes Amies, les fonds récoltés ont permis l'achat d'une joëlette pour l'Institut d'Education Motrice de Bailly.

Tram 13

Tram 13 express: ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE UNIQUE

Phase 2 - Saint-Germain / Achères
du 8 janvier au 9 février 2018, informez-vous et participez !
*Tous les éléments sur **www.Tram13-express.fr***

CAMPAGNE ANNUELLE d'entretien du patrimoine arboré de la commune

Chaque année la mairie procède en début d'année à une opération d'entretien de son patrimoine arboré.

Stéphanie Bancal – Maire adjoint Urbanisme & Administration générale

Les arbres sur lesquels une intervention sera réalisée sont déterminés avec soin par les services. En effet, un élagage mal réalisé ou trop sévère créerait des blessures importantes qui seraient autant de portes d'entrées aux maladies et à la pourriture, accélérant ainsi le dépérissement du végétal.
Un bénéfice est donc attendu d'un élagage.

Ainsi les élagages dits de sécurité, consistant à retirer le bois mort ou les branches blessées, s'avèrent parfois indispensables en milieu urbain. Ils peuvent être accompagnés d'un rééquilibrage de la couronne afin que l'arbre bénéficie d'un port plus harmonieux.
On peut aussi pratiquer une taille d'éclaircie qui consiste à supprimer des branches à l'intérieur du houppier lorsque celles-ci sont trop nombreuses, ce qui permet de faire mieux passer la lumière et d'obtenir un meilleur développement de l'arbre.
Un autre type d'élagage, la taille "en rideau" est maintenant pratiqué sur les arbres de la Grand'rue. Il permet de les maintenir à un gabarit routier, avec une forme architecturée, sans pour autant les abîmer car les tailles sont réalisées tous les ans sur des rameaux de très faibles sections.
Enfin, les élagages peuvent aussi être réalisés pour répondre à des contraintes liées à l'environnement de l'arbre en milieu urbain (route, lignes électriques, proximité d'habitations). Ils sont parfois aussi le dernier rempart pour sauver un arbre dépérissant victime par exemple d'une descente de cime (dû à un stress hydrique) et on peut alors parfois le prolonger de quelques années.

Les abattages, quant à eux, ne sont effectués que pour les sujets ne pouvant être sauvés par une taille ou présentant une gêne pour le public, ou encore un facteur de risques particuliers.
C'est ainsi que le tilleul de l'espèce Tilia Tomentosa, situé dans la cour de la maternelle, sera abattu pour être remplacé par un autre sujet : d'une part il est déjà bien affaibli, d'autre part il sécrète un sucre toxique pour les abeilles, qui les laissent mourantes au sol, ce qui est problématique dans la cour de récréation de l'école. Le service espaces verts procédera à son remplacement au mois de mars, avec la complicité des enfants bien entendu.

La cépée de peupliers située rue des Pins sera également abattue : ces arbres devenus très hauts présentent un risque avéré de chute de branches sur la chaussée, le bois du peuplier étant sujet à des ruptures brutales. Ils seront remplacés par les plantations faites à l'occasion de l'aménagement des abords des Sentes de Bailly.

Stationnement :
MISE EN PLACE D'UNE ZONE BLEUE

Stéphanie Bancal - Maire adjoint Urbanisme & Administration générale
Roland Villeval - Maire adjoint Sports & Travaux

Pour accompagner l'ouverture des cabinets médicaux, le 2 janvier 2018, la municipalité a décidé de favoriser la rotation des véhicules sur les emplacements de stationnement situés sur cette parcelle, grâce à la mise en place d'une zone bleue.

Cette solution doit ainsi permettre aux usagers des cabinets médicaux de trouver une place pour se stationner en journée, et de permettre aux résidents de retrouver un stationnement de longue durée en fin de journée.

Concrètement, de 8h à 20h, le stationnement sera limité à 1h30 sur les 9 emplacements concernés. Pensez à vous procurer un disque de stationnement afin de pouvoir faire apparaître votre heure d'arrivée !

Et les travaux des abords des sentes où en sommes-nous ?
L'opération immobilière des Sentes de Bailly voit son planning redéfini ; le promoteur "Bouygues Immobilier" motivant le retard pris par les intempéries rencontrées et la cessation d'activité de l'une des entreprise de peinture qui a dû être remplacée. Nos nouveaux concitoyens s'installeront donc dans le courant du 2° semestre 2018. Les travaux de finition et de végétalisation des espaces extérieurs de l'opération se poursuivront ainsi jusque fin février, voire mars pour la plantation des sujets les plus significatifs.

La municipalité s'adapte en ajustant le calendrier des travaux d'aménagement des abords :

- **Au mois de février :** création de places de stationnement rue des Pins, adaptation du gabarit de cette voie dans le virage derrière l'école (incidence : mise en double sens de la rue des Pins).
- **De mars à mi-mai :** aménagement de la rue des Chênes (incidence : mise en sens unique de la rue des Chênes, sens "école vers mairie").
- **De mars à juin :** aménagement du secteur Impasse de la Halte, et des abords de l'école incluant le parking de service (mais hors parvis de l'école).
- **Juillet et août 2018 :** aménagement du parvis de l'école.

Au revoir ARCADE 307,
BONJOUR ARCADE-EMPLOI !

Pour mieux vous servir, ARCADE 307 change de nom et devient ARCADE-Emploi.

Toute votre équipe vous retrouve et poursuit votre accompagnement emploi, en 2018 : orientation, formation, coaching, recherche d'emploi, remise à niveau…
ARCADE-Emploi vous propose une réflexion approfondie pour déterminer votre projet professionnel et vous donne les outils pour accéder au marché de l'emploi d'aujourd'hui. Une équipe de professionnels, à votre écoute, vous accompagne dans le cadre d'entretiens réguliers individuels et d'ateliers collectifs (+ de 30 ateliers).

Retrouvez-nous sur notre site :
www.arcade-emploi.com

ARCADE-Emploi
33 rue Lebourblanc
78590 Noisy-le-Roi
Tél. : 01 30 56 60 81
arcade.emploi@gmail.com

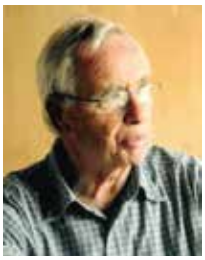

GUY LE MOAL NOUS A QUITTÉ

Stéphanie Bancal - Maire adjoint Urbanisme & Administration générale

Guy était une figure très attachante de notre commune. Tout comme son épouse Colette qu'il a épaulée lors de sa vie politique, Guy avait le sens de l'intérêt commun et était très attaché à notre territoire.

Il a œuvré avec une énergie communicative pour réaliser la septième boucle équestre du département qui permettait aux cavaliers d'accéder au Parc du château de Versailles. Soucieux aussi d'améliorer le sort des familles mal logées, il avait rejoint il y a quelques années l'équipe locale de Solidarité Nouvelle pour le Logement.

Guy était un homme qui ne se départissait jamais de sa joie de vivre. Très sportif, il aimait partager ses passions pour le ski, la voile ou le cheval avec ses 6 enfants et ses très nombreux petits enfants.

Nous tenons à redire notre amical soutien à Colette et toute sa famille.

FIBRE OPTIQUE SUR BAILLY, quels opérateurs ?

Stéphane Gaultier – Conseiller municipal délégué

SFR a été mandaté pour mettre en place le réseau de fibre optique sur la commune de Bailly. Contrairement à ce qui est prétendu, cela n'octroie aucune exclusivité à SFR sur la commercialisation d'une offre internet avec la fibre optique.. La société SFR a bien installé cinq armoires de raccordement dans notre commune et peut donc proposer la première du "très haut débit". Tout autre opérateur qui le souhaite peut y installer ses équipements et également offrir du "très haut débit".
C'est le cas de Orange qui après avoir terminé son installation a lancé son offre THD en Fibre optique le 26 décembre. Vous avez donc le choix entre SFR ou Orange et prochainement Bouygues. Free n'a - à ce stade - pas donné d'informations sur une offre en fibre optique.

Philippe Lafitte

Nous avons souhaité rendre hommage ici à Philippe Laffite, conseiller municipal, décédé le 20 novembre dernier. Le texte ci-dessous est la synthèse de 3 hommages qui lui ont été rendus lors de ses obsèques et qui témoignent de l'amitié des membres du conseil municipal envers cet homme si attachant.

"Philippe, notre ami, comme tu vas nous manquer. Tu avais un sens des responsabilités et tu abordais tes missions avec perfectionnisme. Tu cherchais à progresser et souhaitais continuer à servir les habitants de notre ville t'intéressant absolument à tous les sujets avec une prédilection pour tes domaines de compétence : sport et l'informatique. Nous retiendrons ta gentillesse. Sensible et réceptif aux marques d'amitié que l'on pouvait t'adresser tu étais dans l'échange et le partage, ta porte était toujours ouverte."

"Philippe ne visait pas les premières places, il passait souvent le ballon aux autres. Il possédait cette humilité, propre aux rugbymen. Il jouait franc jeu sans entourloupe. Même, lorsqu'il allait à l'encontre d'une idée, Philippe avait le souci de ne pas mépriser ceux qui ne partageaient pas les siennes. Il disait souvent : Tu crois que cela va les choquer ? Philippe avait le respect des opinions différentes des siennes. Philippe possédait une autre caractéristique des rugbymen, c'est celle du courage. Philippe nous a donné une belle leçon de courage ces derniers mois en affrontant la maladie. Certes, celle-ci l'a emporté mais il s'est battu avec courage et dignité. Ne dit-on pas du rugby que c'est un sport de voyous joué par des gentlemen ?"

"Envers et contre tout, Philippe a relevé la tête en appréciant avec enthousiasme les quelques ballades organisées par ses amis du Conseil municipal. Coûte que coûte, il a poursuivi sa mission en assistant encore courant octobre au Conseil Municipal puis à notre Séminaire de rentrée. Lors de nos visites quotidiennes, il voulait tout savoir sur les projets communaux en cours et leur avancement, ses sujets de prédilection étaient l'urbanisme, la sécurité, les systèmes d'information. Avec cet accent si chaud du Sud-Ouest, sa parole comptait dans notre assemblée mais il savait aussi distraire avec humour ses jeunes voisines lors des Conseils municipaux. Pour tous les élus de cette mandature 2014, il restera dans notre mémoire un conseiller valeureux et courageux qui aimait passionnément la vie dont le rugby et ses valeurs c'est-à-dire un esprit d'équipe synonyme de cohésion collective, de partage et d'amitié, c'était sa façon à lui de fonctionner."

Notre relation avec Philippe prendra une nouvelle dimension, celle de la mémoire de l'amitié, nous ne l'oublierons pas.

Les membres du conseil municipal

DÉCÈS DE BERTRAND DUCRET

Roland Villeval – Maire adjoint Sports & Travaux

Bertrand nous a quittés... Conseiller Municipal de 2008 à 2014, nous étions partenaires au semi-marathon, Bertrand très gentiment s'était proposé de s'occuper des bénévoles, ce qu'il fit avec sa rigueur et sa gentillesse. Son sens de l'organisation fit mouche et pendant de nombreuses années le semi reposa beaucoup sur lui. Nous lui rendrons hommage le 25 mars prochain lors du semi 2018.

Recensement DE LA POPULATION DE BAILLY
DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous

Nous l'annoncions dans le précédent numéro de votre Bailly Informations, le recensement de la population de Bailly est organisé du 18 janvier au 17 février 2018.
Organisé sur la totalité de notre territoire, il est conduit par Mme Maria Di Pinto, agent communal, et réalisé, auprès de chaque Baillacois par une équipe de 8 agents recenseurs : **Elisabeth Khouzam, Camille Danguy des deserts, Isabelle Bessière, Cécile Vittoz Cornu, Véronique Rault, Véronique George, Mateus Canicali, Lucas Comidis.**

Une partie de l'équipe des agents recenseurs de Bailly.

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement sur internet : C'est encore plus simple !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie où vous rendre directement sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Bon ANNIVERSAIRE !

L'Agence Postale Communale souffle sa première bougie avec un bilan très positif !

Lorsque les élus ont appris que La Poste fermait le bureau de Poste de Bailly, ils ont décidé de créer une Agence Postale Communale en mairie, afin de maintenir ce service de proximité.

L'agence a ouvert ses portes en novembre 2016, parallèlement aux travaux d'embellissement du rez-de-chaussée de la mairie. Et depuis un an, tous les services postaux, hormis les services financiers, sont rendus avec l'accueil professionnel et le sourire de Gaël et Marie-Claudette, employées communales.

Les Baillacois apprécient notamment de pouvoir accéder aux services de l'Agence Postale Communale, dans une plage horaire élargie aux heures d'ouverture de la mairie, et non plus par demi-journée comme c'était le cas à la Poste.
L'agence compte en moyenne une trentaine de clients par jour, avec un petit pic de fréquentation les lundis.

Le bilan de l'ouverture de l'agence postale communale, après une année de fonctionnement, est donc à tous égards très positif.

Diagnostic archéologique
À L'ÉGLISE DE BAILLY

Suite à la déclaration des travaux concernant les travaux d'assainissement pour traiter les remontées d'humidité à l'intérieur de l'Église, un diagnostic archéologique a été demandé par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France. Les travaux envisagés étaient susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique notamment ceux de l'ancien cimetière déplacé en 1860.

Noëlle Martin – Maire adjoint Solidarité, Séniors, Patrimoine & Ressources Humaines

Le diagnostic a été confié à l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) qui a effectué des sondages du 7 au 12 juin 2017. Nous avons reçu le rapport de diagnostic de Mme Colonna le 6 septembre.
Cinq sondages ont été réalisés. Les sondages 1, 2, 3 et 4 ont été creusés au niveau de la nef du XVIIe siècle, le sondage 5 au niveau de la chapelle Sainte Anne.
Le diagnostic archéologique a livré quelques tessons de céramique médiévaux. Seul un fragment nettement reconnaissable correspond à une base de pichet tripode.
Le sondage 4 a mis au jour deux sépultures. L'une des deux serait celle d'un adulte de plus de 50 ans souffrant, selon l'étude du squelette, de problème d'arthrose au niveau de vertèbres ainsi que d'une hernie discale. L'autre serait aussi celle d'un adulte mature mais rien ne permet de dégager une quelconque pathologie. Dans les deux cas, le sexe reste indéterminé.
Les sondages 1 et 2 laissent apparaître des ossements humains épars. Tous ces ossements, une fois restitués à la commune seront inhumés solennellement au cimetière de Bailly.

Par ailleurs, les sondages ont permis d'identifier les fondations de murs gouttereaux (*"Se dit du mur sur lequel s'appuie la base de l'égout d'un toit, avec ou sans gouttière ou chéneau. Les murs gouttereaux s'opposent aux pignons"*: définition du Larousse).
Ils permettent aussi de mettre en évidence que les inhumations du cimetière médiéval installé autour de l'Église n'ont pas toutes été déplacées hors de la ville au XIXe siècle.

La réalisation des sondages nous ayant permis d'affiner notre connaissance des mécanismes en cause dans les remontées d'humidités qui affectent les murs et les piliers de votre église, nous allons, non pas procéder à la pose d'un drain périphérique, mais installer un dispositif qui permettra de combattre le phénomène physique qui est à l'origine de la migration des molécules d'eau dans les maçonneries. Cela permettra au fil des mois d'assécher les murs. En l'absence de préconisation supplémentaire de la DRAC, l'opération pourra reprendre début 2018, par la pose de cet appareil. Les travaux de remise en état et d'embellissement pourront être planifiés dans les mois qui viennent en fonction de l'évolution de l'état des surfaces.

L'AUTOMNE, le temps des semis

Après l'effervescence de la moisson, le cycle des cultures recommence inlassablement.
Dès la fin des récoltes, les terres ont été de nouveau préparées pour les semis de colza qui ont eu lieu fin août.
Selon les exploitations, le travail du sol diffère : le labour peut être de mise, à l'aide de la charrue ou bien seul un déchaumage est réalisé, pour déterrer les résidus de la culture précédente.
Certains agriculteurs pratiquant l'agriculture de conservation des sols peuvent même ne jamais travailler la terre et semer en direct.

En octobre, les agriculteurs sèment le blé, du blé tendre principalement. Celui-ci a des qualités meunières qui permettront d'en faire de la farine et du pain, entre autres !
Avec un hectare de blé, on peut fabriquer entre 25 000 et 30 000 baguettes.
C'est aussi la période où l'on sème l'orge d'hiver, également appelée escourgeon. Il servira à fabriquer de l'orge ou à nourrir les animaux lorsqu'il s'agit d'orge fourragère.
C'est également en octobre que les moissonneuses-batteuses refont une petite sortie dans certains coins de la plaine pour la récolte du maïs.
À l'automne, certains champs sont recouverts de cultures intermédiaires qui ont plusieurs intérêts : limiter l'érosion des sols, capter les nitrates, favoriser la création de matière organique dans le sol, constituer un refuge pour la biodiversité et apporter de la nourriture pour les abeilles.
La moutarde est une de ces cultures. Ses fleurs jaunes ressemblent à celles du colza.

UNE BELLE COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE 2017

Le Lions Club de Noisy-le-Roi/Bailly remercie les nombreux et généreux donateurs de toute la région qui ont permis cette année encore la collecte de 5,7 tonnes de denrées alimentaires au profit des plus démunis. Et merci à tous ceux qui ont œuvré pour le succès de cette belle action de solidarité.

MERCI !

BUDGET 2018 : un budget toujours plus contraint, au service du programme du mandat municipal

Le budget communal fixe chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année. C'est aussi un acte d'autorisation, son adoption permettant au maire d'engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Françoise Guyard – Maire adjoint Finances

Le budget primitif 2018 a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités de l'action municipale exposés dans le cadre du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du conseil municipal du 23 novembre 2017. Il a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 21 décembre 2017. Cette synthèse vise à présenter les orientations de la commune pour cette année 2018.

Le contexte des finances publiques est une nouvelle fois marqué par la nécessité de faire toujours plus d'économies. Les orientations nationales nous amènent à anticiper une baisse globale de notre DGF de 50 000 € pour 2018 ; un mécanisme d'écrêtement amputant chaque année le montant de la dotation à percevoir. La DGF perçue par la commune s'est ainsi complètement effondrée, passant de 817 349 € en 2010 à 233 300 € anticipés pour 2018. L'année 2017 a par ailleurs été une année de remise en cause des contrats aidés, ce qui amène la commune à ne pas tenir compte de ce soutien financier en 2018.
La commune subit par ailleurs une augmentation de ses contributions :

- celle au fonds de solidarité de la région Ile-de-France (FSRIF) serait alors accrue de 36 000 € en 2018 (99 576 € inscrits au BP 2017 contre 135 000 € au BP 2018),
- combinée à celle attendue au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui devrait être de 100 000 € en 2018.

Pour mémoire, ces mécanismes consistent à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

En dépit des efforts entrepris par la commune pour enrayer son déclin démographique, l'amenant notamment à créer de nouveaux logements locatifs sociaux, l'État a pris la décision en décembre 2017 de carencer la commune. Cette décision entraînera la commune à acquitter une pénalité de 56 000 € en 2018, pour dépasser les 100 000 € l'année suivante. L'État peut multiplier cette pénalité par 3, en respect toutefois d'une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Au total, les contributions (FSRIF, FPIC et SRU) sont estimées par la commune à 291 000 €, soit un montant bien supérieur à celui de la DGF attendue (233 000 €), faisant alors de la commune un contributeur au budget de l'État.

Nous rappelons qu'au plan national, l'ensemble des impôts a atteint un niveau élevé et que la volonté du conseil municipal reste de ne pas augmenter les impôts locaux. Nos taux d'imposition restent parmi les plus faibles au sein des communes voisines et nous contribuons ainsi à faciliter la vie des Baillacois.

Il nous faut donc prendre des mesures fortes qui tendront à compenser l'érosion de nos recettes et l'augmentation de nos contributions. Dans ces conditions, nous pourrons à la fois maîtriser notre fiscalité et maintenir notre capacité à poursuivre nos investissements au service de tous.

Pour 2018, le budget s'équilibre avec 4 998 129 € en fonctionnement et 1 541 090 € en investissement.

I – NOS RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le schéma ci-après présente nos différentes recettes qui reposent principalement sur les impôts locaux.

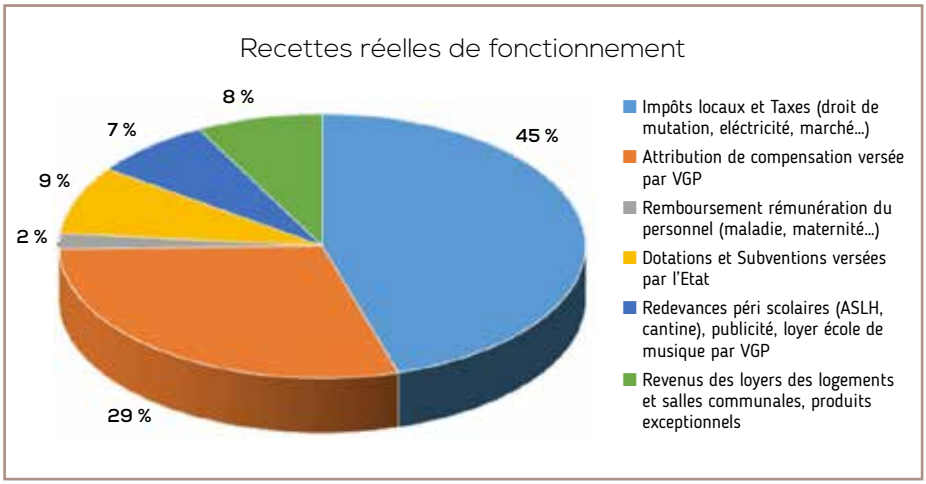

L'action volontariste du Conseil Municipal a permis, au fil des ans, de lever des recettes complémentaires, notamment avec la mise en place de délégations de service public, pour la crèche ou le marché forain dont les redevances devraient s'élever à 89 720 € en 2018, ou encore avec la mise en location de nouveaux locaux communaux (34 000 € estimés avec les cabinets médicaux en 2018). La vente d'un bien immobilier en 2018 facilitera la transition vers un budget plus limité, dans les années à venir, cette démarche ayant déjà été initiée en 2017.

À noter : dans un contexte où les taux d'intérêt sont très faibles, la commune a souscrit un emprunt en 2017 pour financer les engage-

ments pris devant les Baillacois en 2014. Notre endettement reste faible : au 1er janvier 2018, notre endettement est de 918 214 €, ce qui représente environ 227 € par habitant ; contre 842 € en moyenne au plan national (données 2015 - strate 3 500 à 5 000 habitants). L'emprunt est naturellement orienté vers le financement des dépenses d'investissement et en aucun cas celles de fonctionnement.

II - NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ORIENTÉES À LA BAISSE

L'action municipale vise à revoir une nouvelle fois tous les postes de dépenses à la baisse.

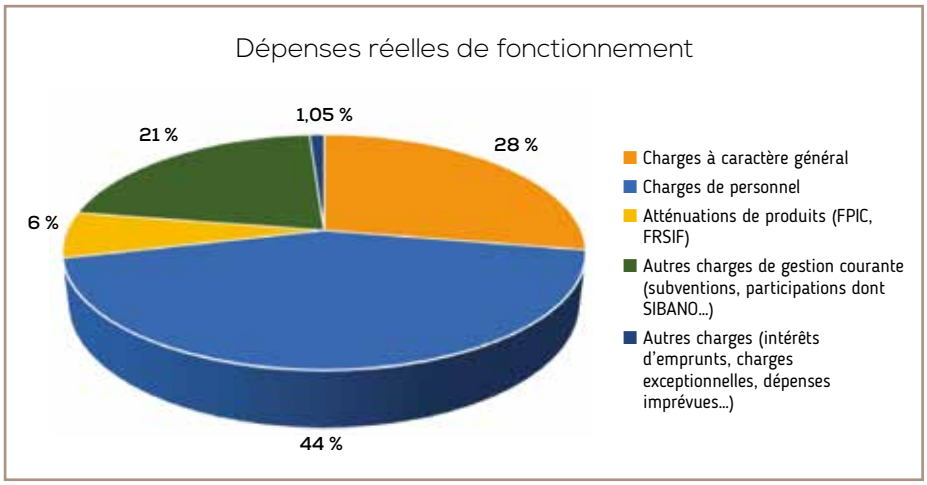

Ainsi, les dépenses de fonctionnement font l'objet des précisions suivantes :

1) Comme exposé précédemment, les **contributions de la commune** sont en augmentation : 291 000 € au BP 2018 contre 130 825 € au BP 2017. Cette augmentation de nos charges est combinée à une réduction de nos concours financiers.

2) **Les dépenses de personnel** évoluent ainsi à la baisse (- 40 000 € du BP 2017 au BP 2018). Tout en assumant les décisions prises en 2016 de structurer les services de la collectivité, un travail a été entrepris sur la diminution globale de la dépense RH (meilleure gestion des temps de travail, suppression de postes...). En conduisant une politique respectueuse des agents communaux et soucieuse du développement des compétences, la commune apporte pour autant le même soin de gestion aux dépenses RH qu'à la totalité des dépenses courantes.

3) **Les dépenses courantes** doivent être diminuées à hauteur de 13 192 € (1 271 344 € en 2018 contre 1 284 536 € en 2017). Si cette diminution semble marginale, elle tient pourtant compte :

- De l'intégration définitive des dépenses de la Caisse des écoles, désormais assumées par la commune (environ 40 000 €),
- D'augmentations anticipées sur certains postes (informatique, restauration scolaire, énergie... - en sus des révisions de prix prévues aux marchés établis par la commune),

Des économies plus conséquentes sont attendues sur d'autres postes grâce à :

- Toujours plus d'achats groupés notamment dans le cadre de notre intercommunalité (gaz, électricité, eau, restauration scolaire, fournitures administratives...),
- Des investissements destinés à diminuer nos frais de fonctionnement (et notamment la location de matériel),
- La révision de différents contrats pour revoir à la baisse le montant des prestations (ménage, téléphonie, conseil juridique...),
- L'encadrement des dépenses de petit matériel et de produits d'entretien.

4) **Les subventions et participations versées aux associations** font également l'objet d'une rationalisation. Au-delà de l'absence de versement à la Caisse des Écoles (acté en 2017), la subvention au SIBANO est diminuée de 50 000 €, celle du CCAS maintenue à un niveau plus faible que les années antérieures (9 500 €), comme celle au BAC diminuée (- 1 500 €) et la contribution à la DSP de la crèche est désormais stabilisée. Le montant global de subvention et participations versées aux associations, CCAS et SIBANO est de 702 268 € en 2018, contre 763 231 € en 2017.

5) **Le service incendie :** notre contribution devrait être à peu près équivalente à celle de l'année précédente, soit 132 225 €.

En définitive, le budget de fonctionnement est voté à l'équilibre à hauteur de 4 998 129 € (contre 4 858 627 € au BP 2017, ce qui excluait - pour mémoire - la contribution au FSRIF à hauteur de 99 576 € en 2017 et estimée à 135 000 € pour 2018). Au sein de ce budget de fonctionnement, c'est la répartition même des dépenses qui est impactée : les contributions de la commune empiètent toujours plus sur le financement des services aux Baillacois.

III - L'INVESTISSEMENT SE MAINTIENT AU PROFIT DE TOUS

- **La livraison des cabinets médicaux,** fruits du réaménagement de l'ancien local de la Poste ;
- **Des aménagements de qualité en cœur de ville,** autour des Sentes de Bailly - financés en grande partie par la vente du terrain et le projet urbain partenarial acquitté par Bouygues Immobilier - destiné à embellir le quartier, sécuriser les flux et accroître les places de stationnement ;
- **La restauration de l'église :** restauration des tableaux et opération de travaux d'assainissement et de rénovation de l'église ;
- **L'amélioration des équipements culturels** de la commune (théâtre et salle de musique) ;
- **La rénovation de la grange** située impasse de la halte, destinée à héberger un service d'intérêt collectif ;
- **La rénovation et l'entretien courant du patrimoine communal** (équipements publics, ateliers municipaux, logements...) ;
- **L'entretien des écoles et des accueils de loisirs :** poursuite de la sécurisation des lieux, renouvellement du mobilier et travaux constants d'entretien ;
- **Divers aménagements de voirie** destinés à fluidifier les flux de circulation et optimiser le stationnement, avec un traitement qualitatif des espaces verts.

Ces investissements, qui courront pour partie jusqu'en 2019/2020 seront autofinancés, complétés par l'emprunt souscrit en 2017, des participations publiques (Département des Yvelines, Versailles Grand Parc...) et par diverses taxes locales d'aménagement.

Enfin, pour mémoire, le budget d'assainissement a été transféré au syndicat Hydreaulys. Cela aboutira à une baisse substantielle de la redevance d'assainissement grâce à une mutualisation avec les communes du Chesnay, de Saint-Cyr-L'Ecole et de Fontenay-le-Fleury.

UN RÉSEAU DE BUS RENFORCÉ pour la nouvelle année !

Renfort et amélioration des lignes de bus mais aussi création de nouvelles dessertes seront en place dès janvier 2018. Cette première étape d'une restructuration de plus grande ampleur prévue pour septembre prochain, est financée à hauteur de 380 000 euros par Versailles Grand Parc.

L'objectif : répondre au plus près des besoins des différents usagers, en optimisant les réseaux de transports en commun pour les rendre plus lisibles, cohérents, performants et assurer la liaison avec les gares.

À PARTIR DU 8 JANVIER 2018, PARMI LES CHANGEMENTS À NOTER :

La ligne 77 se coupe en deux.

Bus 75 :
- Nouvelle ligne.
- Départs de 7h à 19h53.

La ligne 75 assurera une liaison vers la gare de Marly-Le-Roi (Transilien L) depuis les communes de Noisy-Le-Roi, Bailly et Marly-Le-Roi.

Bus 77 :
- Itinéraire simplifié.
- Départs de 6h15 à 20h15.
- 1 bus toutes les 30 minutes en heures de pointe.

La ligne 77 assurera une liaison vers la gare de Saint-Cyr RER depuis les communes de Noisy-Le-Roi et Bailly. Les déplacements des scolaires sont améliorés avec la desserte systématique du lycée Saint-Exupéry à Montigny.

Création d'une offre soirée.

Bus 17 :
- Départs depuis Versailles Rive Droite jusqu'à 00h09 le vendredi et le samedi.
- Itinéraire modifié pour une meilleure desserte des établissements scolaires du Chesnay et de Versailles (Saint-Jean Hulst, Jean Moulin).

Une nouvelle liaison vers la gare de Vaucresson.

Bus 76 : en semaine
- 1 bus toutes les 30 minutes en heures de pointe, toutes les 60 minutes en heures creuses.
- Départs de 6h15 à 21h.

La ligne 76 assurera une liaison vers la gare de Vaucresson (Transilien L) depuis les communes de Noisy-Le-Roi, Bailly, Le Chesnay et la Celle-Saint-Cloud.

ELECTROCHIC #2

LE FESTIVAL ELECTRO REVIENT SUR LES SCENES DE L'AGGLO !

Amateurs et passionnés ont rendez-vous les **15, 16 ET 17 MARS 2018** pour la deuxième édition d'ElectroChic.

Au programme : concerts, arts visuels, grands noms de l'électro et découverte de nouveaux artistes

Pour candidater :
- avoir plus de 16 ans,
- de l'électro rien que de l'électro, mais aucune contrainte de style,
- envoyer 3 compositions par lien à production@londe.fr (objet : Tremplin ElectroChic) avant le 31 janvier 2018.

Toute la programmation, est à retrouver prochainement sur http://festivalelectrochic.fr.

Collecte des médicaments,

EXCLUSIVEMENT EN PHARMACIE.

Les médicaments non utilisés ne seront plus collectés en déchèterie à partir du 1er janvier 2018. Ils seront à déposer uniquement en pharmacie, sans emballage, conformément à l'article 32 de la loi n°2007-248.

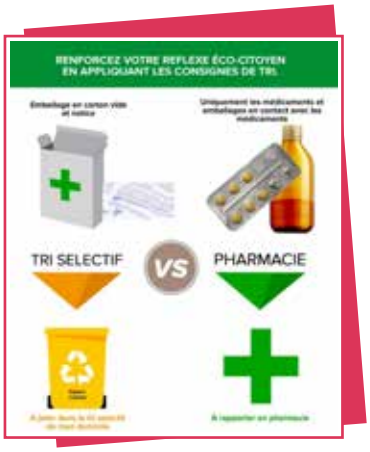

Plus simple et plus efficace, le dépôt en pharmacie est gratuit. Rangés par le pharmacien dans des boîtes en carton renforcées et étanches, les médicaments sont ensuite récupérés et transportés jusqu'à des centres d'incinération. Un dispositif qui permet une meilleure maîtrise et un suivi spécifique de la filière de traitement de ces déchets par CYCLAMED (association regroupant l'ensemble de la profession pharmaceutique avec pour objectif de sécuriser l'élimination des médicaments non utilisés).

Rappel des consignes de dépôt en pharmacie :
- **Autorisés :** les médicaments non utilisés à usage humain, périmés ou non (boîtes neuves ou entamées, comprimés, gélules, poudres, pommades, crèmes, gels, sirops, ampoules, suppositoires, patchs, aérosols, spray, inhalateurs) ;
- **Interdits :** produits chimiques, produits vétérinaires, cosmétiques, lunettes, prothèses, thermomètres, emballages et contenants totalement vides, pour les professionnels.
- **Tri sélectif :** les aiguilles et seringues (déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés) sont à déposer en boîte appropriée.

Infos déchets
www.versaillesgrandparc.fr
01 39 66 30 00
Direction de la communication
carole.beauchet@agglovgp.fr
01 39 66 30 05

Les Talents DE BAILLY

Du 3 au 11 Février, le Salon d'Art des Talents de Bailly, sous l'égide de Bailly Art et Culture, fêtera ses 30 ans.

Jacques Thillaye du Boullay – Maire Adjoint Culture

Nous vous donnons rendez-vous salle Georges Lemaire à Bailly pour accueillir nos peintres, sculpteurs et photographes d'île de France.
Cette année encore cette exposition, dont la particularité est de n'imposer aucun thème, éclatera de mille couleurs en présentant des œuvres de différentes natures et de qualité.

Pour son Trentième anniversaire, le salon d'Art des Talents de Bailly a demandé à Alain Fromonot d'en être l'invité d'honneur. C'est un peintre Baillacois, reconnu en France et à l'étranger.

"DEPUIS TOUJOURS PEINDRE LA LUMIÈRE"

Né en 1952, Alain Fromonot, artiste peintre, reçoit une solide formation classique à l'école d'Architecture des Beaux-Arts de Versailles. Toujours passionné par la lumière, par la technique du clair-obscur des maîtres de la Renaissance et, à contre-courant de son époque, il ne cesse de peindre pour lui-même et pour ses proches, et sillonne les musées d'Europe.
Il est sociétaire de la fondation Taylor et membre de l'association "Souvenir de Corot"
Si son inspiration émane d'abord d'une tradition réputée classique, son style est le respect d'un caractère indépendant et d'une âme solitaire. Au moment où l'abstraction s'impose, il continue de peindre ce qu'il voit.
L'œuvre d'Alain Fromonot s'articule autour de la lumière afin de révéler toute la poésie humaine. Son talent est un mélange de sensibilité, d'une forte imagination créatrice et d'une grande technicité.
Ses toiles sont présentes en collection permanente en Chine au "Tacheng International Art Center". Il participe à des résidences d'artistes. Il expose régulièrement au Grand Palais avec le salon des Artistes Français et au Carrousel du Louvre avec la société Nationale des Beaux-Arts.
L'ensemble des œuvres exposées de ce 30e Salon d'Arts des Talents de Bailly seront primées par un jury composé essentiellement de peintres, sculpteurs et photographes. Les lauréats recevront des prix offerts par Bailly Art et Culture et l'Éclat de Verre de Port Marly, partenaire fidèle depuis 30 ans que nous remercions vivement pour sa participation.

Lors de votre visite à cette exposition, vous pourrez élire votre œuvre préférée (tableau, sculpture ou photo) dans chaque catégorie et nous attribuerons ainsi le "Prix du Public"
Certains artistes seront présents pendant l'ouverture de l'exposition le week-end et en semaine (15h à 18h) et nous vous attendons très nombreux à la salle Georges Lemaire au 7 bis rue de Maule à Bailly du 3 au 11 Février 2018.

VACANCES ARTISTIQUES dans le cadre du festival d'Albion

5e participation de l'école de musique de Bailly/Noisy-le-Roi au festival de piano de notre ville jumelle.

Nathalie Rode Estelles – Ecole de musique

Dans la salle des Anciennes Ecuries, lundi 13 novembre, un public nombreux est venu assister à la restitution du concours de piano. Nos 8 jeunes pianistes ont magnifiquement interprété leur programme constitué d'œuvres de style différent. Sophie Auroy et moi-même, leurs "coachs", les félicitons chaleureusement. Auparavant à Albion, nous avions reçu, comme chaque année, un merveilleux accueil. C'était pendant les vacances de la Toussaint avec bien sûr une grande fête pour Halloween !
De multiples activités ont été proposées aux enfants dont une journée d'immersion complète à l'école.
Diane Guenin Lelle, professeur de français à l'université et présidente du comité de jumelage, leur a permis un échange sympathique avec ses étudiants. Entraînement intensif pour nos jeunes artistes et ultime répétition sous forme de "petit concert" chez Gail Reed.
Présidé par David Abbott, professeur de piano à l'université d'Albion, le festival débutait par un splendide récital de Kevin Chance, autre grand Maître du piano. Ce dernier avec Bradford Gowen et Diane Petrella, constituait le jury.
Dans l'impressionnante salle de concert de l'université (1000 places), nos jeunes pianistes ont eu l'honneur de concourir. Après la proclamation des résultats et le récital des "winners" suivait une master-class, occasion de recevoir les pertinents conseils du Dr Kevin Chance.
Dans la catégorie "early beginner" Lou Villemin,10 ans, a obtenu un 1er Prix ; "late beginner" Perrine Dewynter,11 ans, 2e Prix - Emma Vialard,14 ans, 3e Prix - Quitterie Boursault,10 ans, Mention Honorable - Lola LETNIOWSKI, 10 ans, Mention Honorable ; "early intermediate" Clémence Gamard,13 ans, 2e Prix.
Nous félicitons également Apolline Bersagol,16 ans, et Aubane Pastuzak,14 ans, pour leur honorable participation à ce concours de haut niveau artistique.
Quelle émulation, combien de progrès dans l'enthousiasme et la bonne humeur ! Formidable séjour pour lequel nos jeunes garderont un souvenir impérissable.
Vifs remerciements à nos amis américains, au comité de jumelage, à Salvador Estelles qui a coordonné le projet ainsi qu'aux municipalités de Bailly et Noisy-le-Roi.

Nathalie Rode Estelles, Professeur de piano à l'école de musique de Bailly/Noisy-le-Roi

LE MARCHÉ DE NOËL a fêté ses 10 ans avec brio !

Cette année vous étiez encore plus nombreux à ce rendez-vous incontournable de novembre et nous vous en remercions ! Vous avez ainsi pu découvrir des artisans locaux, de toute la France voire même de l'étranger avec nos amis de Godella en Espagne.

Les Scouts et Guides de France et le Lions Club de Bailly - Noisy-le-Roi vous ont réchauffés de quelques douceurs...

Le Lions Club a ainsi profité de cette occasion pour présenter, pour la première fois à Bailly le "Panier de Noël du Lions Club" contenant de bons produits festifs ; pour un pari de 2 €, il s'agissait de deviner son poids, le parieur donnant l'estimation la plus proche du poids du panier gagnant alors celui-ci. Au terme d'un joli succès de 150 pesées, Jean-Christophe Corde, responsable du "Panier de Noël du Lions Club", a ainsi pu le remettre à Frédéric Muller de Bailly (photo) ; le Lions Club de Noisy-le-Roi/Bailly le félicite d'avoir estimé à 50 g près (11,180 kg) le poids du panier.

Ecole de Musique
DE BAILLY/NOISY-LE-ROI

Les cours de préparation à l'option musique du BAC, vont débuter le mercredi 17 janvier 2018 en soirée. Une fois par mois et pendant 2h, notre professeur entraînera les élèves jusqu'au mois de mai. Il reste des places. Renseignements à l'école de musique au 01 34 62 54 94.
L'orchestre d'harmonie constitué d'amateurs et de passionnés de musique forme une belle équipe. Rejoignez-la !

Cycle de conférences
L'AMÉRIQUE LATINE

Cycle de conférences de Martine Thouvenin-Desfontaines, Conférencière diplômée d'Etat et de l'Ecole du Louvre
Salle Georges Lemaire, 20h30

Mercredi 17 janvier : Mexique à l'ombre du grand voisin du nord
Mercredi 14 février : Chili, de l'Europe au Pacifique
Tarif par séance : 10 € - Tarif réduit : 5 € (étudiants)

Réservations : Service Culturel - 01 30 80 07 66 culture@mairie-bailly.fr

CONNAISSANCE DU MONDE

TRANSSIBÉRIEN II : Moscou - Baïkal - Mongolie - Pékin
28 janvier à 17h

Le Transsibérien fut la plus grande ligne de chemin de fer du monde, 9 298 km et 7 fuseaux horaires de Moscou à Vladivostok lors de sa construction en 1891. Elle fut complétée par les Soviétiques de 1949 à 1961 par le Transmongolien, une voie ferrée qui relie Oulan-Oude (en Russie proche du lac Baïkal), à Pékin en traversant la Mongolie et sa capitale Oulan-Bator.
Avec Vassili, fils du réalisateur, on parcourt le pays de sa maman russe et l'Eurasie. À Saint-Pétersbourg : l'histoire de la construction de la ligne. À Moscou, avec sa maman : la Place Rouge, le Kremlin, le Goum, le métro...
Ensuite le voyage : la vie du train avec les provodnitsas (les responsables de wagon), la traversée de la Volga et de l'Oural. À Ekaterinbourg : la procession commémorant la fin tragique de la famille impériale en 1918.
Après la traversée de la Sibérie, la halte magique au Baïkal en été et hiver puis dans les steppes de Mongolie une initiation au chamanisme et la découverte de la vie nomade sous les yourtes, les courses de chevaux et les lutteurs mongols.
Après le désert de Gobi et la muraille de Chine, on termine ce parcourt époustouflant dans les hutongs et à la cité interdite de Pékin

MEKONG : Au fil d'un fleuve mythique
11 février à 17h

Le Mékong prend sa source au nord du Tibet et traverse six pays : la Chine, le Myanmar, la Thaïlande, le Laos, le Cambodge et enfin le Vietnam.
Durant trois ans, par tous les moyens de locomotion, Philippe Jacq part à la rencontre de ce fleuve mythique et partage la vie quotidienne des populations. Il revient avec de magnifiques images.
La province du Yunnan - Les ethnies montagnardes - Le triangle d'or - Luang Prabang - Les 4000 îles - La cité d'Angkor - Le delta du Mékong...autant de thèmes abordés dans ce film profondément humain.
Face aux problèmes écologiques engendrés par sa récente exploitation hydro-électrique, le Mékong n'est plus un long fleuve tranquille, c'est un fleuve en sursis.

Tarifs : 9 € / Réduit (+65 ans) 7,50 €
Gratuit -12 ans accompagné d'un parent
www.connaissancedumonde.com

Bibliothèque Bailly

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLY
Nuit de la lecture 2018

Organisé à l'initiative du ministère de la Culture, cet événement national a pour ambition de valoriser et de mieux faire connaître la richesse de ces lieux de culture qui jouent un rôle essentiel dans l'accès à la connaissance, à l'information mais aussi aux échanges et aux rencontres.

Les bibliothèques sont à la fois des lieux de culture et de savoir, mais aussi, et surtout, des lieux de vie. Elles constituent, en lien avec tous les acteurs de la lecture, le premier réseau d'équipements culturels de proximité.
La participation à la Nuit de la lecture 2018 sera la première action culturelle qui engagera les cinq partenaires du réseau Biblio'fil, bibliothèques de Bois d'Arcy, Fontenay le Fleury, Saint Cyr l'École, Noisy-le-Roi et Bailly.

Dans les cinq structures : ouvertures en soirée, lectures par des élèves comédiens du CRR de Versailles Grand Parc, lectures pour les enfants, jeux littéraires, apéros participatifs et plein de surprises...

Programmes détaillés sur les sites de chaque bibliothèque et horaires de passage de la troupe de JD Laval (CRR de Versailles Grand Parc) dans les différents sites :

Bois d'Arcy : Lectures à voix haute avec l'Association Plume en voix ; "Contes en pyjama" pour les enfants à partir de 4 ans.
http://www.boisdarcy.fr/Mediatheque-de-la-Tremblaye.aspx

Fontenay le Fleury : Histoires pour les 4 ans et + ; coloriages littéraires ; partage de livres.
http://flf.opac3d.fr

Noisy le Roi : Troc d'hiver ; vin chaud après le spectacle de JD Laval.
http://www.bibnoisyleroi.fr

Saint-Cyr-L'Ecole : Jeu-énigme sur l'histoire de la bibliothèque ; sessions de kamishibaï (une session dure environ 20 minutes) ; atelier marque-page ; concert de guitare acoustique de l'EMSCE ; apéro participatif ; visite personnalisée des ouvrages de la bibliothèque à partir de votre citation préférée.
http://bibliotheque.saintcyr78.fr

Bailly : Accueil découverte de la bibliothèque ; Petits coins à thèmes : sélection de livres à dévorer et savourer ; lectures surprises par les élèves de CM2 ; contes théâtralisés et lectures à plusieurs voix.
http://baillylecture.over-blog.com

Théâtre : LE RÊVE DE MADOFF

Cette pièce "intimiste" vous sera présentée le 10 mars, salle G. Lemaire, par Bailly Art et Culture avec le concours de la Bibliothèque de Bailly.

Jacques Thillaye du Boullay – Maire Adjoint Culture

Le rêve de Madoff de Dominique Manotti a été présenté le mercredi 7 Juin 2017, Place des Arts au Ministère des Finances. Cette pièce est interprétée par Jean de Coninck mis en scène par Jean-Marie Thiedey.
En entrant dans ce "rêve", vous allez entrer dans la peau d'un des personnages les plus décriés de cette dernière décennie, Bernard Madoff. Issue d'une famille modeste, Madoff incarne l'American Dream. Dès 1960, il flirte avec l'illégalité pour devenir ce qu'il a toujours souhaité être : riche et influent. Dans les années 90, grâce à des fonds d'investissements privés, il devient l'un des hommes les plus courtisés de la planète. Mais bientôt la crise des subprimes ébranle le système. Madoff est jugé coupable. La faillite est totale : il écope de 150 années de prison ferme.
À la fois vainqueur et victime d'un système ? L'auteur, Dominique Manotti, montre que l'époque ne pouvait que favoriser ce type d'escroquerie. L'ère Reagan, en supprimant les contrôles, facilite les transactions. Madoff n'est que le maillon d'une chaîne, l'un des nœuds d'un système qui avait déjà tissé sa toile : la puissance du marché. S'il est économique, politique et social, le prisme adopté par l'auteur est aussi personnel : reclus en prison, Madoff déroule sa propre vie sous forme de flash-back. Et cette vie, qu'il aura voulue héroïque, n'est que le symptôme d'une culture qui a fait de son émergence un mythe fondateur : celui du pionnier, de l'aventurier.
Le spectacle se déroule en 4 séquences
- La jeunesse
- L'élection de Ronald Reagan
- La chute du mur de Berlin
- L'âge mûr et la chute

Salle Georges Lemaire
le samedi 10 Mars 2018 à 20H30.
Réservez vos places,
elles sont limitées à 100 personnes !
Service culturel : 01 30 80 07 66
Prix des places : 10€

RYTHMES SCOLAIRES une concertation élargie

Notre commune a fait le choix de poursuivre l'organisation mise en place en 2014 au titre de l'année scolaire 2017-2018 en vue d'organiser sans précipitation une concertation avec tous les acteurs du système éducatif - parents d'élèves, enseignants, élus, associations locales dans la perspective d'une évolution possible garantissant la prise en compte de l'intérêt de l'enfant.

Jacques Alexis - Maire adjoint Enfance, Education & Jeunesse

Depuis la rentrée de septembre 2017, les communes ont désormais la possibilité soit de conserver la semaine de 4,5 jours qui comprend École le mercredi matin et temps périscolaire en fin de journée soit de revenir à la semaine de 4 jours hors ateliers communaux.
À ce titre, **l'équipe municipale et les délégués de parents d'élèves ont rédigé conjointement un questionnaire** pour disposer de l'avis des familles tant sur l'organisation actuelle que sur la manière dont celle-ci pourrait évoluer dès la rentrée prochaine. Par ailleurs, un formulaire sera également remis aux enseignants ainsi qu'aux associations locales qui assurent avec les salariés communaux l'animation des ateliers périscolaires aujourd'hui.
Cette approche fait donc partie du processus de concertation que la commune engage avec les représentants des instances éducatives notamment les Conseils d'écoles qui seront consultés pour avis. In fine, la décision sera prise par le Directeur Académique de l'Éducation Nationale sur proposition du Maire après délibération du Conseil municipal.
En raison de la baisse drastique des dotations distribuées ou versées jusqu'alors par l'État, les contraintes budgétaires et organisationnelles de la Commune devront également compter dans le cadre de cet arbitrage.

PLANNING DE CONSULTATION

- **Mi-janvier 2018 :** questionnaire adressé aux parents d'élèves
- **Début février :** retour de l'enquête
- **Mi-février :** Comité Éducation "Analyse des résultats de l'enquête"
- **Mi-mars :** consultation pour avis des Conseils d'écoles.
- **Courant avril :** délibération du Conseil municipal
- **Fin mai - 2018 :** réactualisation du Projet Éducatif Territorial (PEDT) pour la rentrée scolaire 2018.

Le questionnaire établi pour chacune des écoles (Maternelle et Élémentaire) qui sera adressé en ligne aux familles courant janvier, **comprend 4 parties :**

1 Impact de l'organisation actuelle de la semaine scolaire de 4,5 jours sur les enfants tant sur leur épanouissement que sur leur dynamisme.

Si les dernières études en chronobiologie démontrent que la fatigue de l'enfant n'est pas forcément liée au passage de 4 jours à 4,5 jours par semaine, il est reconnu en revanche que le temps du matin est plus favorable à l'apprentissage scolaire. Ce constat impliquerait alors de disposer soit d'un nombre de matinées conséquent soit d'un créneau horaire par matinée plus important. **Replacer l'élève au cœur de la réflexion implique une organisation du temps scolaire aménagé en fonction du rythme de l'enfant selon qu'il se trouve en Maternelle ou en Élémentaire.**

2 Bilan des activités proposées par la commune depuis septembre 2014 et satisfaction des enfants par rapport aux activités proposées.

Les temps périscolaires ou TAP proposés sur Bailly correspondent à un temps de découverte de 3 heures par semaine en fin de journée - *exception faite de l'heure du mercredi matin en Maternelle* - **complémentaires aux projets scolaires**. Ces activités délivrées de façon ludique, permettent aux enfants de développer leur habileté ou encore d'explorer de nouveaux domaines d'apprentissage. Assurés par nos associations et animateurs de l'accueil de loisirs, les ateliers programmés constituent **un trait d'union entre l'école et la vie locale**. Rappelons que l'École de Musique, la Maison des jeunes (Emaj), la Plaine de Versailles (APPVPA) ou encore l'École de langues (NLC78) sont partie prenante dans l'offre TAP proposée au sein de nos deux écoles.
En outre, **les TAP participent à une égalité d'accès dans la pratique des activités artistiques, culturelles et sportives** pour l'ensemble des jeunes baillacois.

En conséquence, familles et enfants se prononceront sur l'apport des temps périscolaires proposés à savoir ; accession à des activités nouvelles, développement de nouveaux savoir-faire et ateliers préférés, nous permettant ainsi d'appréhender au mieux la façon dont les TAP sont perçus par nos écoliers.

3 Organisation de la semaine scolaire ou périscolaire souhaitée dans chaque école distincte (Maternelle et Élémentaire).

Maintien des 4,5 jours
mis en œuvre aujourd'hui
OU
Retour à la semaine des 4 jours
incluant une journée du mercredi sans école

- **Le soutien financier actuel serait maintenu sur 3 ans** par le biais du Fonds d'amorçage et de la subvention CAF pour les Communes restant à 4,5 jours.
- Le Ministre de l'Éducation Nationale Jean Michel Blanquer envisagerait de **valoriser les temps périscolaires et extrascolaires en vue de conserver la dynamique territoriale** actuelle sur les temps de l'enfant par "un Plan du mercredi" aujourd'hui en préparation.
- Les Communes auraient la possibilité de mettre en œuvre **une organisation distincte de la semaine scolaire entre la Maternelle et l'Élémentaire**.

4 Évolution du temps du mercredi suite à un retour éventuel à 4 jours ?

Pour la commune, il conviendra de connaître **le mode de garde envisagé par les familles** le mercredi matin et plus précisément les inscriptions "en Accueil de loisirs" permettant d'identifier l'encadrement nécessaire et les coûts de fonctionnement liés à la mise en place **d'un accueil spécifique le mercredi matin**.

Baptême de plongée
POUR LES JEUNES DE L'IEM

Le 15 novembre, 4 jeunes de Institut d'Education Motrice ont eu la chance d'effectuer un baptême de plongée à la piscine de l'établissement.

Madame Thiery, enseignante en Activités Physiques Adaptées, a organisé cet événement avec Madame Duteil, kinésithérapeute de l'IEM et licenciée au club de plongée Mantalo Club de Meudon, et une monitrice de plongée spécialisée du même club.

Après s'être habitués au masque et au détendeur, les jeunes ont pu nager sous l'eau pour la première fois et ils n'ont qu'une envie c'est d'y retourner !

Pour tout renseignement :
Association E-MAJ
(Espace Maison Associative des Jeunes)
24, chemin du Cornouiller
78590 Noisy-le-Roi
Tél. : 01 30 56 61 04
Ouvert du lundi au samedi
de 14h à 19h.
Mail : emaj78@gmail.com
Site internet : www.emaj78.fr

ESPACE JEUNES

LA VIE À l'Espace Jeunes

Un lieu convivial pour se retrouver, un lieu de détente et de loisirs

L'Espace Jeunes est une structure dite "ouverte" où les jeunes inscrits principalement de 11 à 17 ans peuvent aller et venir à leur guise du mardi au samedi toutes les semaines de l'année (fermeture en août). Ils ont le choix de participer ou non aux activités prévues, ou d'en proposer d'autres.

L'accès à l'Espace Jeunes repose sur un accord tripartite entre le jeune, ses parents et les responsables de l'association E Maj concrétisé par un bulletin d'inscription. Cette structure dite "ouverte" ne laisse cependant pas aux jeunes la liberté de tout faire, un règlement fixe les règles de bonne conduite à respecter. Celles-ci visent notamment la sécurité et le respect de toutes les personnes présentes à l'Espace Jeunes, l'utilisation durable des lieux et du matériel mis à disposition. Ces règles sont également conçues pour permettre la cohabitation de plusieurs groupes de personnes, réunis par affinités, centres d'intérêts ou tranche d'âges. Une équipe d'animateurs diplômés est toujours présente d'une part pour assurer l'animation des activités, mettre à disposition du matériel et des espaces, et d'autre part pour encadrer ces activités et assurer la surveillance limitée aux locaux de la structure.

Un carrefour indispensable pour les loisirs, l'Espace Jeunes propose :

- un espace multimédia,
- un atelier guitare les samedis,
- un atelier Aide aux devoirs les mardis et jeudis,
- un programme d'activités pendant les vacances scolaires (paintball, karting, foot en salle...),
- un espace TV/jeux vidéo qui peut accueillir des tournois (10 ordinateurs, console de jeux...),
- plusieurs salles d'activités et un espace convivial ouvert (billard, baby-foot, table de ping-pong...),
- un accompagnement à la réalisation de projets,
- un studio de répétition pour les musiciens,
- un terrain de basket extérieur,
- des événements tout au long de l'année.

Prochaines vacances ! Amusez-vous avec notre programme du 17 février au 5 mars 2018.

RETOUR SUR LE TÉLÉTHON

Un grand MERCI à tous pour votre participation au "1er Chemin des Sports" de Bailly/Noisy-le-Roi, samedi 9 décembre, en faveur de l'AFM-Téléthon : montant récolté 4 300 euros.

ASSOCIATIONS : Entretien et Détente, Association Sportive Volley-Ball, Judo Club Bailly-Noisy, Académie d'Étude de Karaté Shotokan (AEKS), Capoeira Grupo Senzala, SFCBN (Football), RCC78 Côteaux de Seine (Rugby), Association Sportive de Tennis de Table, Vélo Club Bailly-Noisy, Association Sportive Taï-Jitsu, Association Yoga Sophrologie, EDNB (Danse), Olympique Bailly-Noisy, Planète Danse, TCBN (Tennis), Badminton, ASBBNB (Basket) et Métamorph'Oz.

COMMERÇANTS : le Super U de Noisy-le-Roi, Spago, les Boulangeries "Au vieux village", "Caprices de Roi", "l'Harmonie des saveurs", les Boucheries "Clabeau", "Gabard", le Franprix de Bailly ; au marché : charcuterie "Landsmann", maraîcher "Sider" ; la Société Générale de Noisy-le-Roi.

SPONSORS : La Banque Postale et Les Fermes de Gally.

Les Maires adjoints au Sports, le SIBANO
et les services municipaux...
... et tous les bénévoles !

Entretien & Détente

Depuis quelques mois, outre ses disciplines enseignées en salle, Entretien et Détente a ouvert une activité de marche nordique le lundi de 14h30 à 16h30, activité encadrée par une de nos animatrices formée spécialement.

Le principe est simple : il s'agit d'accentuer le mouvement naturel du corps pendant la marche grâce à deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et parcourir plus de distance. L'apprentissage est rapide et permet à chacun, quel que soit son âge, de participer pleinement à son rythme.

Sport complet, la marche nordique est une activité de plein air alliant travail d'endurance, renforcement de 80 % des muscles du corps (bras, dos, pectoraux, abdominaux, fessiers, cuisses...), amélioration du système cardio-vasculaire et respiratoire.

Plus tonique que la simple marche mais moins violente que le jogging pour les articulations, elle est aussi efficace pour éliminer les calories superflues...

La marche nordique est une activité fitness qui, outre ses bienfaits physiques, comporte aussi un aspect relationnel important puisqu'elle se pratique en groupe en pleine nature sur des parcours variés : parc de Marly ou de Versailles, forêts de Fontenay-le-Fleury ou de Marly, plaine de Versailles...

Pourquoi ne viendriez-vous pas essayer ?

Renseignements :
entretienetdetente@gmail.com

24e Semi-marathon
DE L'OLYMPIQUE DE BAILLY/NOISY-LE-ROI

Roland Villeval – Maire adjoint Sports & Travaux

Dimanche 25 mars 2018 à 9h30

NOUVEAU PARCOURS !

Le départ sera donné route de Fontenay à Bailly. Après une boucle dans Bailly, les coureurs traverseront une partie de la forêt de Marly-le-Roi avant de franchir la ligne d'arrivée sur la piste d'athlétisme au stade du SIBANO à Noisy-le-Roi. Course à label régional sous l'égide de la FFA. Pour les coureurs nés en 2000 et avant.
À 9h40, départ de la course de 1,5 km pour les enfants nés entre 2005 et 2008 au stade du SIBANO. Pas de 5 km pour cette édition 2018.

Tarifs : Semi : 17 € / Course des enfants : 3 €
Inscriptions en ligne sur le site www.topchrono.biz.
Les inscriptions seront possibles jusqu'au jeudi 22 mars 2018 à minuit.

Plus d'informations sur :
http://www.semibaillynoisy.fr
07 62 62 27 40

Club de Karaté / Krav Maga
BAILLY – NOISY-LE-ROI

Dès le début du mois de septembre dernier, notre club a repris ses activités, retrouvant avec plaisir ses anciens et accueillant de nombreux nouveaux adhérents, essentiellement dans la section Krav Maga qui a ouvert en septembre et compte déjà 26 membres. Les inscriptions à l'activité Krav Maga sont d'ailleurs désormais closes.

Les entraînements de Krav Maga ont lieu le mercredi soir à 20 heures dans une grande salle située à l'école maternelle dans le quartier du Parc de Noisy-le-Roi, et rassemblent un public très varié d'adultes et de jeunes. Les jeunes filles et les dames sont bien représentées puisqu'elles totalisent plus de la moitié des effectifs. Plusieurs parents sont là avec leurs enfants, tel Jean-Philippe, qui vient s'entraîner avec son fils de 15 ans, ou Olivia qui est accompagnée de ses deux jeunes de 13 et 16 ans ou encore Caren qui a décidé de commencer le Krav Maga avec sa fille adulte Catherine.
Parmi les jeunes, nombreux aussi sont ceux qui se sont inscrits soit avec un frère ou une sœur, telles Manon et Maude qui ont 15 et 17 ans, ou bien avec un ou des amis comme ce fut le cas pour Ségolène (17 ans) ou encore Martin (15 ans). "C'est sympa d'être mélangé garçons et filles, et aussi avec des gens jeunes et d'autres plus âgés" nous dit Manon.

Presque tous les membres de la section Krav Maga sont débutants, et les motivations pour commencer cette discipline sont multiples : apprendre à se défendre, bien sûr, mais pas seulement. Pour Caren et Ségolène, c'est aussi dans le but d'acquérir une meilleure condition physique tandis qu'Olivia, Jean-Philippe et Martin apprécient de pouvoir s'entraîner en famille ou entre amis.
Est-ce que le cours n'est pas trop difficile physiquement ? "Non", répondent les membres interrogés, "c'est plutôt bien dosé, même s'il y a des moments plus intenses que d'autres durant l'entraînement." "En tout cas, le cours est adapté à notre niveau" précise Jean-Philippe. Et Olivia d'ajouter en regardant ses enfants : "c'est super de pouvoir apprendre les meilleures techniques de différents arts martiaux et de faire ça ensemble !"

Pour ce qui est de la section karaté, les entraînements ont repris comme les années précédentes avec Sensei Jonathan Fabre, 4e Dan, le mardi soir à 20 heures au dojo du gymnase des Princes. Le cours est mixte et rassemble là aussi jeunes et adultes, et tous les grades de la ceinture blanche à la ceinture noire, même si bien entendu les exercices sont différenciés selon les niveaux.

Le 29 octobre dernier, quatre membres du club ont participé à la Master class du grand Maître japonais Kancho Nobuaki Kanazawa, 8e Dan, de passage en France dans le cadre de sa tournée européenne. Plus de 120 karatékas venus de toute la France s'étaient rassemblés au gymnase de Marly pour pratiquer et suivre les enseignements du maître et tous ont été impressionnés par le niveau technique et la rapidité de ce dernier.

retours
en images...

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

"LE TRAIN DE LA VIE" DU 11 & 12 NOVEMBRE 2017

LES ENFANTS DES TAP ARTS PLASTIQUES DE VALÉRIE AGUER ET AGNÈS DOLD DÉCORENT LA BIBLIOTHÈQUE

MARCHÉ DE NOËL DU 25 & 26 NOVEMBRE 2017

VISITE DE L'ECOLE DE LA CAMPAGNE ET DU FORT DU TROU D'ENFER PAR BÉATRICE PIRON, DÉPUTÉ

ATELIER DE NOËL DU 6 DÉCEMBRE 2017

retours
en images...

LES ACCUEILS DE LOISIRS FÊTENT HALLOWEEN
PENDANT LES VACANCES D'OCTOBRE

DÉCOR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL
RÉALISÉ AVEC LES ENFANTS

CAFÉ BD DU 9 DÉCEMBRE 2017

agenda
Mairie de Bailly

RÉPERTOIRE DE LA MAIRIE

Communiquer avec les services de la mairie de Bailly
www.mairie-bailly.fr · **mairie@mairie-bailly.fr**

Service Accueil - Etat civil : 01 30 80 07 55

Secrétariat du Maire : 01 30 80 07 62

Service Animation et Culture, gestion des salles municipales : 01 30 80 07 66 · culture@mairie-bailly.fr
Fermé le mercredi

Service Communication : 01 30 80 07 71
communication@mairie-bailly.fr

Service Technique : 01 30 80 07 67 · technique@mairie-bailly.fr

Service Urbanisme : 01 30 80 07 70
urbanisme@mairie-bailly.fr
Fermé le mercredi

Service Comptabilité : 01 30 80 07 63

Service scolaire : 01 30 80 55 16
portail.famille@mairie-bailly.fr

Service social - C.C.A.S. : 01 30 80 07 62
social@mairie-bailly.fr

Transports : transports@mairie-bailly.fr

Syndicat intercommunal Bailly, Noisy le Roi (SIBANO) :
01 30 80 07 69 · sibano@mairie-bailly.fr

Agence Postale Communale : 01 30 80 55 17

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Abigaëlle LEGRAND, le 9 octobre
Bryan MONTEIRA MEIRA, le 20 octobre
Anyel DIALLO, le 11 novembre
Augustine ELOY, le 26 novembre
Luna GUILLEMET HALLEY, le 4 décembre

DÉCÈS

Jacques BERCHÉ-POTIER, le 13 octobre
Dominique KLOTZ épouse CHARLES, le 21 octobre
Philippe LAFFITE, le 20 novembre
Bertrand DUCRET, le 22 novembre
Jacqueline GELDOF veuve CARDOCK, le 5 décembre

MARIAGE

Arnaud PERRUCHE et Marina ROSSI, le 1er septembre
Arnaud LEMOINE et Maria de CARVALHO LOPES, le 25 novembre

CONSEILS MUNICIPAUX

20H45 EN MAIRIE - 6 FÉVRIER

URGENCES

Chirurgiens dentistes : 01 39 51 21 21
(garde dimanches et jours fériés)

Urgences médicales : 15 (SAMU, Médecins de garde...)

Gendarmerie de Noisy le Roi : 17

Dépannage électricité : 0 810 333 078 (nouveau n°azur)

Dépannage gaz : 0 810 433 078 (nouveau n°azur)

SOS vétérinaire : 08 36 68 99 33

PHARMACIES DE GARDE

01/01 : Pharmacie du village, Louveciennes
07/01 : Pharmacie Thibaut-Thibaut, Marly-le-Roi
14/01 : Pharmacie des Eaux Vives, Le Pecq
21/01 : Pharmacie de l'hôtel de ville, Fontenay-le-Fleury
28/01 : Pharmacie Nicaud-Lefeuvre, La Celle-Saint-Cloud
04/02 : Pharmacie Barets-Hombert, Le Port-Marly
11/02 : Pharmacie du Puits d'Angle, La Celle-Saint-Cloud
18/02 : Pharmacie du Village, Noisy-le-Roi
25/02 : Pharmacie Le Saint, La Celle-Saint-Cloud

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

M. COSTANTINI - 4 impasse du Poirier au Large - Modification de clôture

ASL Parc du Château - Le parc du Château - Abattage d'un arbre

M. BEGAY - 32, rue de Maule - Extension d'une maison individuelle

M. NALINE - 1 rue de la Croix Blanche - Reconstruction et modification d'une toiture

M. GIBON - 10 allée du Tillet - Modification de façade d'une maison individuelle

M. MITON - 3, rue Diane de Poitiers - Modification de toiture

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ville de Bailly - 7, route de Fontenay - Extension des ateliers municipaux

TOURMETZ - 9 bis rue de la Croix Blanche - Extension et surélévation d'une maison individuelle

agenda
Mairie de Bailly

CALENDRIER DES COLLECTES

Pour connaître votre secteur de collecte, les horaires et lieux de présence des permanences, contactez le numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez le site **www.versaillesgrandparc.fr** rubrique quotidien.

	HABITAT PAVILLONNAIRE	HABITAT COLLECTIF
Lundi	Déchets végétaux (jusqu'au 11 décembre)	Ordures ménagères
Mardi	Ordures ménagères	
Mercredi	Plus de ramassage en porte à porte. Déposez vos verres aux points d'apports volontaires.	
	Encombrants : 2e du mois (zone sud) 4e du mois (zone nord)	
		Ordures ménagères
Jeudi	Emballages et journaux magazines en mélange	
Vendredi	Ordures ménagères	
Samedi	ÉCOBUS : 3e du mois, face au Collège de la Quintinye	

PAS DE CÉRÉMONIE DE VŒUX EN 2018

Dès 2015, nous avions pris le parti de n'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux qu'une année sur deux, les années impaires, pour des raisons budgétaires. C'est la raison pour laquelle nous n'organiserons pas de cérémonie cette année mais en janvier 2019.

L'ensemble de l'équipe municipale vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2018.

UFC QUE CHOISIR

Maux de tête, fatigue, nausées, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé : bois, charbon, gaz, fuel.

En cas de doute, il est nécessaire :
- d'aérer les locaux ;
- d'arrêter les appareils à combustion ;
- d'évacuer les lieux ;
- d'appeler les secours : 15 (SAMU), 18 (pompiers), 112 (N° européen).

SOLDES

JUSQU'À

-40%*

~~999€~~

599€

SIMMONS

matelas Osez
en 140x190

DU **10 JANVIER** AU **20 FÉVRIER 2018**

Meilleure Chaîne de Magasins France 2017 - 2018 Ipsos

Matelas SIMMONS OSEZ, 620 ressorts ensachés Sensoft®, 3 zones de soutien, face hiver écolaine, ouate et mousse de confort, face été coton, ouate et mousse de confort. Coutil stretch 100% Polyester. Fabrication française. *Offre valable sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles. **Selon une étude réalisée en France par la société New Interactive Marketing SL (Newim), basée sur 10 critères de vote, du 18 avril au 17 juillet 2017 auprès de 351 286 consommateurs.

VERSAILLES / LE CHESNAY

42, boulevard SAINT-ANTOINE
Tél. : 01 39 66 27 07
Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h et le lundi de 14h à 19h

LA COMPAGNIE DU LIT

Retrouvez tous nos magasins sur magasin.lacompagniedulit.com

Osez nous demander la lune !